

41 22 736 21 65

PROTOCOLE II MODIFIE

PROTOCOLE SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DES MINES, PIEGES ET AUTRES DISPOSITIFS, TEL QU'IL A ETE MODIFIE LE 3 MAI 1996, ANNEXE A LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ETRE CONSIDEREES COMME PRODUISANT DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT SANS DISCRIMINATION.

(Protocole II modifié le 3 mai 1996)

PAGE DE COUVERTURE RECAPITULATIVE

Page de couverture récapitulative pour l'article 13, paragraphe 4, et l'article 11, paragraphe 2, du Protocole, conformément à la décision pertinente de la cinquième Conférence des Hautes Parties contractantes (Document final, CCW/AP.II/CONF.5/2, paragraphe 20)

NOM DE LA HAUTE PARTIE CONTRACTANTE : CAMEROUN

DATE DE PRESENTATION DU RAPPORT : AOÛT 2009

AUTORITE (S) NATIONALE (S)

A CONTACTER : MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

(Organisation, numéro (s) de téléphone, télécopie, adresse électronique) :

Ces renseignements peuvent être communiqués aux autres parties intéressées et aux Organisations pertinentes :

OUI

NON

CONVENTION SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES

41 22 736 21 65

PROTCOLE II MODIFIE

Renseignements pour la période allant du : 01/01/2009 au 30/09/2009

jj/mm/aaaa

jj/mm/aaaa

Formule A : Diffusion d'informations :

ont changé

restent inchangés

(Dernier rapport :)

Formule B : Déminage et programmes de réadaptation :

ont changé

restent inchangés

(Dernier rapport :)

Formule C : Exigences techniques et informations utiles y relatives :

ont changé

restent inchangés

(Dernier rapport :)

Formule D : Textes législatifs :

ont changé

restent inchangés

(Dernier rapport :)

Formule E : Echange international d'informations technique, Coopération au déminage, coopération et assistance techniques :

ont changé

Restent inchangés

(Dernier rapport :)

Formule F : Autres points pertinents :

ont changé

restent inchangés

(Dernier rapport :)

Formule G : Renseignements sur le déminage à fournir pour la base de données de l'ONU

ont changé

restent inchangés

Dernier rapport :)